

CE QUE FUT VRAIMENT L'ALGÉRIE FRANÇAISE

Cette année seront commémorés les accords d'Évian et l'indépendance de l'Algérie. Deux mémoires douloureuses continuent à s'affronter à leur sujet, soixante ans plus tard. Au-delà des polémiques, des récupérations, des anachronismes et des raccourcis, il est pourtant possible de dresser un panorama historique de cent trente ans de présence française en Algérie où tout ne fut pas violences, pillages et massacres, loin s'en faut.

Par Jean Sévillia

Le 18 mars 1962, le gouvernement français signait les accords d'Évian avec les négociateurs algériens. Le 3 juillet suivant, l'Algérie devenait indépendante. C'était il y a soixante ans, et pourtant les plaies de cette séparation, survenue dans un contexte dramatique, ne sont pas cicatrisées. Le 26 janvier dernier, devant un parterre de rapatriés reçus à l'Élysée, Emmanuel Macron, évoquant le sort des 800 000 Français d'Algérie contraints au départ, définissait l'exode de 1962 comme « *une page tragique de notre récit national* ». Le président de la République allait plus loin en reconnaissant deux drames qui ont accéléré cet exil. D'abord la fusillade de la rue d'Isly, à Alger, le 26 mars 1962. Le mitraillage, dans des circonstances non élucidées, d'une manifestation pacifique de partisans de l'Algérie française par une unité de l'armée française non formée au maintien de l'ordre, avec un bilan de près de 80 morts et 150 blessés : un « *massacre impardonnable pour la République* », selon Emmanuel Macron. En second lieu, le massacre du 5 juillet 1962 à Oran. Deux jours après l'indépendance, une manifestation de victoire du FLN dégénérait en chasse à l'homme dans les quartiers européens de la ville. Le nombre de morts de cette tuerie est estimé à près de 700 Européens et une centaine de musulmans : « *Ce massacre doit être regardé en face et reconnu* », a insisté le chef de l'État. C'était la première fois que celui-ci esquissait un geste mémoriel envers les Français d'Algérie, chez qui la question des disparus européens reste éminemment sensible : 1 630 personnes enlevées en Algérie et jamais retrouvées, →



Sur le port d'Alger, en 1948. Les musulmans n'attendent la citoyenneté française complète qu'en 1947.

selon l'historien Jean-Jacques Jordi, dont 1 300 entre le 19 mars et la fin de l'année 1962 – ce crime couvert par un silence d'État donnera d'ailleurs lieu, le 16 février à Paris, à un colloque réunissant une dizaine d'historiens à l'appel du groupe de recherche des Français disparus en Algérie. Le 26 janvier, à l'Élysée, la principale association de rapatriés, le Cercle algérieniste, avait néanmoins refusé d'être présente, réclamant toujours des excuses pour la déclaration effectuée par Emmanuel Macron en février 2017, avant son élection, lorsqu'il avait traité la colonisation de « *crime contre l'humanité* ». Une « *position philosophique* » que le Président « *assume* », explique aujourd'hui l'entourage du chef de l'État.

UN DÉLICAT "EN MÊME TEMPS" MÉMORIEL

Pour autant, difficile de cerner réellement la « philosophie » d'Emmanuel Macron sur ce sujet. Le 20 septembre 2021, il demandait pardon, au nom de la France, aux anciens harkis et à leurs descendants pour avoir été doublement abandonnés, au moment de l'indépendance de l'Algérie et lors des longues années où les anciens supplétifs de l'armée française, traités comme des citoyens de seconde zone, ont été voués à la relégation sociale en métropole. Trois semaines plus tard, le chef de l'État qualifiait de « *crimes inexcusables pour la République* » la mort de manifestants algériens, le 17 octobre 1961, à Paris, à la suite de la répression exercée par la police. Ainsi le président de la République est-il capable d'intervenir en faveur des anciens défenseurs de l'Algérie française, puis la fois suivante en faveur de ses

anciens adversaires. Un « en même temps » mémoriel dicté par les prescriptions du rapport commandé par l'Élysée à Benjamin Stora, historien engagé, concernant « les questions mémorielles sur la colonisation et la guerre d'Algérie ». Le problème est que la commémoration successive d'événements contradictoires ne fournit pas une explication globale de cette séquence historique. De 1954 à 1962, les militaires français ont mené en Algérie, qui faisait alors partie intégrante du territoire national, un combat qui leur a été confié par la République, dont le gouvernement – de gauche – a été jusqu'à déléguer à l'armée des pouvoirs de police. Cette guerre s'est jouée aussi en métropole. Le FLN poursuivant une lutte armée, qui passait par des attentats aveugles et frappait des civils innocents, les forces de l'ordre ont agi sans ménagement. « *Au paroxysme du terrorisme, la France a répondu par le paroxysme de la répression* », a écrit Hélié de Saint Marc dans ses *Mémoires (Les Champs de braises, Tempus)*. Dans cet affrontement sans merci, aucun camp n'a eu le monopole de l'innocence ou de la culpabilité. Mais nous subissons de nos jours une histoire manichéenne, et anachronique. On instruit le procès des méthodes de l'armée sans évoquer celles de ses adversaires, et en omettant que les militaires français ont aussi entrepris, en Algérie, une action sociale, scolaire, sanitaire et médicale au profit de la population musulmane. La majorité des Français, si l'on en croit les sondages, estiment que cette guerre était illégitime, puisqu'elle ne faisait que retarder le cours de l'histoire. C'est ignorer que l'idée d'indépendance de l'Algérie n'est apparue que très tard dans le débat politique français, en 1959-1960,



Près de la capitale, la cité balnéaire où est implanté le 1^{er} REP entre 1955 et 1961.



Le must pour les jeunes d'Algérie ? Ressembler aux jeunes de Paris !



Dans le quartier algérien de Bab el-Djazir, en 1960.

après l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, véritable tournant politique pour les départements algériens. Très longtemps, même à gauche, la tendance était de chercher à réformer l'Algérie, à la moderniser, à lui accorder une autonomie accrue, mais nullement l'indépendance, perspective qui violait le dogme de l'intégrité du territoire de la République.

LE RÊVE BRISÉ DE NAPOLEON III

Depuis 1962, l'Algérie, de son côté, a organisé de manière systématique l'écriture de son passé sur la base d'une propagande destinée à confirmer la légitimité de l'État-FLN, notamment avec le chiffre mythique d'un million d'Algériens morts pendant la guerre d'indépendance (le chiffre réel, bien assez lourd, est de 250 000 à 300 000 victimes dans tous les camps). C'est ce qu'un jour Emmanuel Macron, bien inspiré, a traité de « *rente mémorielle* » du « *système politico-militaire* » algérien. De la guerre d'indépendance, les dirigeants algériens ont ensuite étendu la polémique à la conquête du pays par les Français au XIX^e siècle. Il est vrai que l'armée française a conduit alors une guerre dure contre les hommes d'Abd el-Kader – les pertes françaises se situant autour de 100 000 hommes, les pertes autochtones, plus difficilement évaluables, dans une fourchette de 250 000 à 500 000 morts, dans un pays comptant probablement 3 millions d'habitants. S'emparer par la force d'un territoire, conquérir un peuple pour le dominer (mais non l'éliminer) nous choque, Européens du XXI^e siècle, mais la guerre faisait partie des usages de

UNE SOCIÉTÉ DUALE OÙ DEUX TYPES DE POPULATIONS – EUROPÉENS ET MUSULMANS – COEXISTAIENT SANS SE MÊLER TOTALEMENT

l'époque, en dépit d'un droit international balbutiant et même s'il a toujours existé des anticolonialistes.

Cependant, de nos jours, les polémiques au sujet de la guerre de conquête (1830 à 1847) et de la guerre d'indépendance (1954 à 1962) finissent par occulter le fait qu'entre ces deux périodes, l'Algérie française, de 1850 à 1950 – soit pendant un siècle –, a été globalement pacifiée, même si des soulèvements sporadiques éclateront jusqu'au début des années 1870 et que la révolte de Sétif, en 1945, préfigurera l'insurrection de 1954. En 1848, sous l'éphémère II^e République, les trois provinces d'Alger, Oran et Constantine étaient devenues des départements français, représentés au Parlement. Napoléon III rêvera un temps d'en faire « un royaume arabe », mais la III^e République reviendra au projet d'assimiler l'Algérie à la France. Un projet qui n'aboutira pas, in fine, mais dont les échecs ne justifient pas de passer sous silence les réussites.

C'est la France qui a donné son nom à l'Algérie – apparu pour la première fois, en 1838, dans une instruction du ministère de la Guerre – et qui a tracé ses frontières avec



Dans l'Algérois, à la fin des années 1950, on croit encore à la pacification.

le Maroc et la Tunisie. Alors qu'au début du XIX^e siècle, la Régence d'Alger, principauté théoriquement vassale de l'Empire ottoman, ne représentait qu'une mince bande côtière, la colonisation étendra jusqu'aux confins du mystérieux Sahara une administration et une organisation militaro-civile jusqu'alors inconnue. Cet immense territoire n'était pas vide, puisqu'il était peuplé de tribus divisées et parfois ennemies, mais il n'était ni uni ni uniforme, le seul lien d'unité entre les Arabes, les Kabyles et les Chaouis étant leur appartenance à l'islam.

Dès le départ, cependant, est apparu un décalage entre les ambitions affichées – faire de l'Algérie une terre française – et les moyens de les mettre en œuvre. D'abord parce que les Français avaient été peu nombreux à vouloir s'installer outre-Méditerranée, si bien que ce seront des Espagnols, des Italiens, des Maltais, des Suisses et des Alsaciens qui franchiront le pas. Ils deviendront français, mais on continuera de les appeler les Européens. Sur ce territoire où les Français de France à l'origine n'étaient qu'une poignée, les Européens resteront minoritaires : l'Algérie, en 1900, comptait 400 000 Européens et 4 millions de musulmans, et recensera, en 1954, un million d'Européens et 8,5 millions de musulmans. Mais la souveraineté française ne pouvait se maintenir qu'en mettant en place un statut colonial inégalitaire qui niait les principes républicains affichés au fronton des mairies, contradiction qui se retournera contre le système. C'est ainsi que les musulmans d'Algérie, alors qu'ils étaient considérés comme nationaux français depuis 1865, ne seront délivrés des règlements discriminatoires de l'indigénat qu'en 1944, n'obtiendront la citoyenneté complète qu'en 1947 et le droit de vote égalitaire qu'en 1958. Par

LA FRANCE N'A PAS PILLÉ SES DÉPARTEMENTS D'AFRIQUE DU NORD : ELLE A FAVORISÉ LEUR DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ailleurs, le temps ne fera que creuser l'écart entre les deux types de population : au début des années 1950, 80 % des Européens étaient des citadins, tandis que la population musulmane, à l'inverse, était rurale à 80 %.

EMBELLISSMENT ET MODERNISATION

L'Algérie française était par conséquent une société duale où, sans apartheid légal, mais avec un clivage inscrit dans les faits, deux types de population – Européens et musulmans – coexistaient sans se mêler totalement. Une société coloniale marquée par des inégalités de statut qui nous choquent rétrospectivement, mais qui choquaient bien peu à l'époque, et marquée moins par le racisme que par le paternalisme. Mais un Français d'Algérie né en 1930, cent ans après la conquête, et dont la famille vivait là depuis quatre générations, ne se percevait pas comme un occupant : dans ce pays, il était chez lui. Et il possédait la certitude que la France avait beaucoup apporté ici. Ce qui était vrai. L'œuvre française en Algérie fut considérable. Des milliers d'hectares de terre et de forêts ont été défrichés, des marais ont été asséchés, une agriculture moderne a été introduite.



Un café d'Algier où se retrouvent encore toutes les communautés en 1956.



La récolte du blé, dans la plaine de l'oued Tlem Sellaï, en 1948.



Le centre d'Algier avant les années de plomb.



Le terrain de pétanque comme terrain d'entretien.

Des vignobles ont été plantés, les champs de céréales se sont étendus. Le vin et le blé : une manne. Des mines ont été ouvertes, des usines mises en service. Des milliers de kilomètres de routes et un réseau de chemin de fer ont été construits, des centaines de villages, de ports, de barrages, d'ouvrages d'art, de bâtiments administratifs, de casernes, d'hôpitaux, d'écoles et d'édifices religieux ont été bâtis. Grâce à d'incessantes campagnes de vaccination, maladies et épidémies ont été éliminées. Les trois plus grandes villes – Alger, Oran, Constantine – se sont modernisées et embellies. En 1954, Alger, avec ses 570 000 habitants (277 000 Européens, 293 000 musulmans), était alignée sur les grandes cités de la métropole avec son université, son école de médecine, ses lycées, son Institut Pasteur, sa Bibliothèque nationale, son Musée national, ses sociétés savantes, ses quartiers bourgeois, sa Bourse, ses pôles économiques, son opéra, ses théâtres, ses hôpitaux et même ses embouteillages...

Dans une thèse d'histoire économique (*Chère Algérie*, Flammarion, 2005), Daniel Lefevre a montré que la France n'a pas pillé ses départements d'Afrique du Nord : elle les a secourus au contraire. Des années 1930 aux années 1960, l'Algérie étant incapable de subvenir à ses besoins, c'est elle qui avait besoin de la France et non l'inverse. Ajoutons que c'est la France qui, à partir de 1956, découvrira et lancera l'exploitation du pétrole et du gaz du Sahara qui restent actuellement la richesse principale de l'Algérie.

Ce n'est qu'après l'exil de 1962 qu'on prendra l'habitude d'appeler les Français d'Algérie les pieds-noirs, expression qui possède dix explications différentes. Nés de la fusion de Français de France et d'Européens du sud, ils représentaient

un type méditerranéen spécifique, avec son accent chantant, son langage parlé (le pataouète), ses habitudes culinaires et son mode de vie fait de pique-niques à la plage, de jeux de cartes dans les cafés et de longues tchatches, le soir, assis dans la rue. Une communauté diverse, pourtant : un Algérois différait d'un Oranais, certaines familles votaient à droite et beaucoup d'autres à gauche (dans le quartier populaire de Babel-Oued, à Alger, le parti communiste obtenait 23 % des voix), les catholiques avaient leurs traditions tandis que les juifs (un peu plus du dixième de la population européenne) cultivaient les leurs.

PEU DE COLONS RICHES OU TRÈS RICHES

Les Européens étaient encore moins d'un seul tenant du point de vue de leur répartition sociale. En dépit d'une idée reçue, ils ne constituaient pas une population de colons. L'agriculture algérienne, au début des années 1950, n'employait que 9 % de la population active (contre 26 % en métropole), dont 19 000 colons véritables, propriétaires ou fermiers. Sur ce nombre, l'ethnologue Germaine Tillion, au cours des missions qu'elle avait effectuées sur place, avait compté 300 colons riches et 10 excessivement riches. Mais 7 000 colons possédaient moins de 10 hectares, et certains moins de 3 hectares. En 1955, un rapport réalisé à la demande du gouvernement par un haut fonctionnaire, Roland Maspétiol, classait la totalité de la population de l'Algérie en cinq catégories. Les Européens s'inscrivaient dans les trois catégories supérieures, mais 1,5 % d'entre eux appartenait à la classe la plus riche, 54,5 % aux classes moyennes et 44 % à la classe possédant un niveau de vie équivalent à celui d'un



Dans le sud de l'Algérie, avant « la guerre d'indépendance » déclenchée par le FLN.

BEAUCOUP D'EUROPÉENS ET DE MUSULMANS AVAIENT, AU MOINS DANS LES VILLES, UN NIVEAU DE VIE ASSEZ PROCHE

manœuvre en métropole. Au sein de cette population hétérogène, la part du petit peuple urbain, celle des fonctionnaires, des petits commerçants, des artisans, des employés et des ouvriers, était prépondérante. Pas loin de la moitié des Français d'Algérie étaient même très pauvres : c'était le monde dont était issue la mère illettrée d'Albert Camus et qu'il a décrit dans *Le Premier Homme* (sur son écartèlement sentimental pendant la guerre d'Algérie, lire p. 74). Quels étaient leurs rapports avec les musulmans ? Quelle chose avait changé, psychologiquement, quand le conquérant, au tournant du XX^e siècle, était devenu un compagnon de travail et, pendant la guerre de 14-18, un compagnon d'armes. Des liens encore plus forts se nouaient, en 1943-1944, lors de l'entrée de l'Afrique du Nord française dans la guerre et de la participation de milliers de combattants musulmans à la campagne d'Italie, au débarquement de Provence et à la libération de l'Alsace. Il existait une bourgeoisie et une classe moyenne musulmanes, dont l'ascension sociale a longtemps été bloquée par les différences de statuts héritées de la colonisation, ce qui les poussera vers l'indépendantisme. Mais

l'immense majorité de la population d'origine autochtone formait une masse d'ouvriers agricoles et de manœuvres, dont 93 %, selon le rapport Maspétiol, appartenaient aux couches les plus pauvres de la population. C'est-à-dire que beaucoup d'Européens et de musulmans, différents par la religion et les mœurs, avaient, au moins dans les villes, un niveau de vie assez proche. À l'école, au marché, dans les transports publics, dans les clubs sportifs, au service militaire, sur les lieux de travail et dans les organisations syndicales, Européens et musulmans, en 1954, se côtoyaient quotidiennement. Entre eux, il n'était pas rare qu'il existe des relations amicales, parfois même de réelle proximité, même s'ils ne se mariaient pas entre eux. Rien ne doit donc être simplifié. Certes, l'Algérie française, en 1962, finira dans le chaos et le sang, au terme d'une guerre franco-algérienne doublée de la guerre franco-française qui se jouera entre l'OAS et les barbouzes gaullistes. Il reste qu'avant 1954, et plus encore lors des fraternisations de 1958, cette société mêlée aura connu ses jours heureux.

LES FUNESTES EFFETS DES ACCORDS D'ÉVIAN

L'Élysée a fait savoir qu'Emmanuel Macron interviendra pour commémorer les accords d'Évian, conclus le 18 mars 1962. Quel propos lui inspirera cet anniversaire ? Il est impossible de déplorer l'exil forcé des pieds-noirs comme l'abandon des harkis par la France sans observer que ces deux tragédies ont été des conséquences directes des accords d'Évian, accords mal négociés, mal conçus et achevés dans la précipitation, accords où la France a tout lâché en échange de garanties illusoire, accords d'ailleurs



violés par le FLN aussitôt après leur signature. La vérité historique impose de rappeler que ces accords aux funestes effets ont été ratifiés par les Français de métropole, à 90 % des suffrages, lors du référendum du 8 avril 1962. La vérité impose encore de rappeler, comme l'a fait récemment le journaliste Franz-Olivier Giesbert dans *Le Sursaut*, premier volume de son *Histoire intime de la Ve République* (Gallimard) – livre aux allures d'exercice d'admiration pour le général de Gaulle –, que la politique algérienne de l'ancien président a été un désastre car « la France a gagné militairement la guerre d'Algérie et de Gaulle a perdu politiquement la paix ».

Alors même que près de neuf Algériens sur dix sont nés depuis 1962, le pouvoir algérien continue de demander des excuses à la France pour la colonisation et la guerre d'indépendance. Les jeunes Algériens sont éduqués dans cette idéologie victimaire, qui n'épargne pas les 6 millions d'Algériens ou de Franco-Algériens établis en France. Du point de vue de la paix civile et de la cohésion sociale, il s'agit d'un enjeu crucial, car les jeunes issus de l'immigration qui entendent répéter que notre pays a martyrisé leurs pères ou leurs grands-pères ne risquent pas d'aimer la France.

UNE EXPÉRIENCE COMMUNE À REGARDER EN FACE

Il faut dire la vérité sur le passé, toute la vérité. Le bien, le mal. Sans rien cacher, mais sans manichéisme et sans anachronisme. La colonisation n'a pas été un crime en soi : elle a été un moment de l'histoire. Dans sa phase de conquête, l'entreprise coloniale a certes été rude pour les colonisés. Quant à la guerre d'indépendance, elle a été violente pour tous les camps. L'histoire de la souveraineté française sur l'Algérie, cependant, ne se limite pas à cela. Elle représente une expérience commune aux Français et

aux Algériens. Cette expérience, il faut la regarder en face, sans l'embellir ni la noircir, en faisant la part des responsabilités de chacun, à travers un travail historique juste. Et passer à autre chose. Car il faudra bien, un jour, en finir avec la guerre d'Algérie. ■ *Jean Sévillia*

Les vérités cachées de la guerre d'Algérie
Jean Sévillia



À lire : *Les Vérités cachées de la guerre d'Algérie*, de Jean Sévillia, édition revue et complétée, Tempus, 460 p., 9 €, en librairie le 3 mars.